



ECA ERNST & YOUNG CAMEROUN
Commissaire aux comptes
Tour Ernst & Young
Boulevard de la Liberté
BP 3340 Douala – Cameroun
Téléphone : (237) +237 2 33 50 24 20

mazars

MAZARS CAMEROUN
Commissaire aux comptes
3^{ème} étage Immeuble Ex-Amacam
80, Rue du Boue de Lapeyrère
BP 3791 Douala – Cameroun
Téléphone : (237) 233 42 42 47

Banque des Etats de l’Afrique Centrale

(B.E.A.C.)

Rapport sur le contrôle
de la Salle des Marchés

Exercice clos le 31 décembre 2020



RAPPORT DE CONTROLE DE LA SALLE DES MARCHES

Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

au Conseil d'Administration

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée, nous avons procédé au contrôle des activités de la Salle des Marchés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Les faiblesses constatées dans l'organisation et le fonctionnement de la Salle des Marchés, ainsi que nos principales recommandations, ont fait l'objet d'un suivi présenté dans notre Lettre sur le Contrôle Interne.

De nos contrôles, il résulte les principales observations suivantes :

- La position de change, hors avoirs placés à l'AFT (Compte d'Opérations et Compte Spécial de Nivellement), au 31 décembre 2020 est constituée, au sens strict, de la situation des avoirs en devises et en or placés auprès des contreparties, correspondants et dépositaires (dépôts et opérations sur titres). Au 31 décembre 2020, cette position s'élève à FCFA 243,019 milliards contre FCFA 289,903 milliards au 31 décembre 2019 soit une variation négative de FCFA 46,884 milliards expliquée principalement par :
 - La variation à la baisse de la valorisation de l'Or à la clôture de l'exercice 2020 de FCFA 75,446 milliards sur le compte dépositaire Or atténuée par la hausse du compte de contrepartie Or de FCFA 101,283 milliards soit une variation nette positive de FCFA 25,837 milliards ;
 - La cession au cours de l'exercice de l'ensemble du portefeuille de titres disponibles à la vente.
- Le tableau de variation du portefeuille d'investissement en valeur nominale se présente comme suit au 31 décembre 2020 (en millions d'Euros) :

Libellés	31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Maturité	31/12/2020
Titres d'investissement	50	50	50	0	50

- Le portefeuille d'investissement (Held to maturity) détenu par le Banque au 31 décembre 2020 est composé d'un titre de valeur nominale 50 millions d'euros (échéance 2031) gagé auprès de la Banque de France dans le cadre de la convention de gagé d'Instrument Financier.

- Ce titre d'investissement est valorisé au coût amorti conformément aux normes IFRS.
- Le risque de défaut émetteur est minime au 31 décembre 2020 car l'émetteur dont le titre est détenu ne présente pas un rating inférieur à la limite fixée par le Conseil d'Administration qui s'établit à A.
- La Banque, afin d'assurer la maîtrise des risques de la salle des marchés, a décidé en 2020 de :
 - Constituer un portefeuille de titres disponibles à la vente d'un montant de 500 millions d'Euros ;
 - Constituer un portefeuille de trading titres d'un montant nominal de 100 millions d'Euros ;
 - Fixer le seuil des spreads de CDS à 5 ans sur les 4 derniers mois à 75 points de base avec les modalités de suivi définies ;
 - Valider la méthodologie d'analyse d'engagements pour les émetteurs souverains, les Agences Gouvernementales, les institutions supranationales, les Institutions Financières privées et les sociétés privées non financières ;
 - Donner un avis favorable pour la soumission au gouvernement de la banque de la liste des secteurs exclus des investissements des réserves de change ;
 - Valider la procédure de traitement de cas de dégradation du rating d'un émetteur pour une note financière de type « speculative grade » ;
 - S'assurer du respect de la liste nominative des émetteurs, contreparties et dépositaires autorisés par le Conseil d'Administration et le Gouvernement de la Banque ;
 - Donner un avis favorable pour la soumission au gouvernement de la banque de l'opération de cession/rachat au cours de l'exercice 2020 de l'encaisse-or pour une quantité de 27 000 onces ;
 - Réviser la limite de la VaR de taux d'horizon un an du portefeuille Held to Collect and Sell (HTCS), avec niveau de confiance de 99%, à 3,93% des fonds propres de la banque ;
 - Réactiver le Portugal et l'Espagne comme émetteurs de la Salle des Marchés ;
 - Réactiver Crédit Suisse AG comme contrepartie de la Salle des Marchés ;
 - Retenir comme base de mesure de la performance des portefeuilles de titres Held to Collect and Sell (HTCS) et Fair Value Through Profit and Loss (FVTPL) le rendement l'enveloppe octroyée (composantes titres et espèces) en tenant compte de la valeur de marché en début et fin de période ;
 - Fixer la limite de la VaR du stock d'or sur un horizon d'un an, avec un niveau de confiance de 99%, à 3,40% des réserves de change.

- La Banque a procédé à la réalisation d'opération de cession-rachat d'une partie des avoirs en or. Ces opérations visaient à externaliser une partie des plus-values latentes tout en reconstituant l'encaisse-or à l'identique, conformément à l'article 13 des statuts de la Banque qui stipulent que « la Banque Centrale peut acheter et vendre de l'or et des devises étrangères ».

Ces opérations ont été réalisées par l'intermédiaire de la Banque des Règlements Internationaux (BRI), qui est teneur de compte de l'encaisse-or de la BEAC. La salle des marchés a réalisé le 15 avril 2020, la vente de 27 000 onces d'or négociée au cours XAU/EUR de 1580,00 (1 once d'or valant 1580 EUR) pour une valeur de cession de EUR 42 660 000. La deuxième opération a consisté à racheter, le 06 mai 2020, la même quantité d'or (27 000 onces), au cours de XAU/EUR de 1575,00 pour une contre-valeur EUR 42 525 000.

La cession de 27 000 onces d'or a généré une plus-value de EUR 22,399 millions (14,693 milliards FCFA) et une trésorerie nette de 135 000 EUR (FCFA 88,554 millions) sur l'opération de rachat. Cette plus-value résulte de l'écart entre le cours de cession (1580,00 EUR) et le coût moyen du stock d'or à la date de cession (750,38 EUR).

- Les charges et produits générés par la Salle des Marchés dans la comptabilité générale ont permis de dégager un résultat comptable net (hors intérêts sur Compte d'Opération et Compte Spécial de Nivellement) de FCFA 26,249 milliards au 31 décembre 2020 contre FCFA 29,835 milliards au 31 décembre 2019. Cette baisse résulte principalement de :
 - La baisse conjoncturelle de la plus-value sur cession de l'or de FCFA 4,817 milliards soit FCFA 19,511 milliards réalisée en 2019 contre FCFA 14,693 milliards réalisée en 2020 ;
 - La baisse conjoncturelle des plus-values sur cession des titres disponibles à la vente de FCFA 1,980 milliard soit FCFA 2,554 milliards réalisée en 2019 contre FCFA 0,574 milliard réalisée en 2020 ;
 - La baisse de FCFA 1,958 milliard des intérêts sur titres disponibles à la vente en corrélation avec la cession au cours de l'exercice 2020 de la totalité du portefeuille de titres d'investissement au 31 décembre 2019 ;
 - La hausse des commissions de change sur opérations de la Salle des Marchés de FCFA 1,824 milliard qui passent de FCFA 7,606 milliards en 2019 à FCFA 9,430 milliards en 2020 ;
 - La hausse conjoncturelle des plus-values sur cession des titres détenus à maturité de FCFA 0,965 milliard ;
 - La baisse des primes sur titres disponibles à la vente de FCFA 1,935 en corrélation avec la cession au cours de l'exercice 2020 de la totalité du portefeuille de titres d'investissement au 31 décembre 2019.

- Le stock d'or n'a pas connu de variation entre le 31 décembre 2019 (201 903,398 onces) et 31 décembre 2020 (201 903,398 onces). Sa valeur de marché s'élève à FCFA 204,493 milliards au 31 décembre 2020 contre FCFA 178,656 milliards au 31 décembre 2019. Cette hausse découle de l'évolution favorable du cours de l'once d'or sur la période. En effet, le cours de l'once d'or s'est apprécié passant de 1349,21 EUR au 31 décembre 2019 à 1544,05 EUR au 31 décembre 2020.
- Le placement de l'Or géré par la Salle des Marchés a généré au cours de l'exercice 2020 des produits de FCFA 97 millions contre FCFA 7 millions en 2019. Ceux-ci ont été imputés directement dans le résultat de la Banque.

Douala, le 14 Avril 2021

Les Commissaires aux comptes

ECA - Ernst & Young Cameroun



Abdoulaye MOUCHILI

Associé

MAZARS Cameroun



Jules Alain NJALL BIKOK

Associé